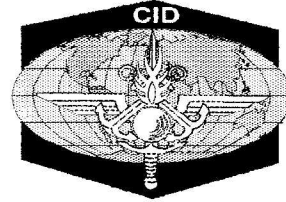


1998.349



MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE



L'ISLAM ET LA MODERNITE

RESUME

L'Occident tout à la fois imprégné de culture chrétienne et des valeurs de la Révolution française a produit ce qu'il est convenu d'appeler la modernité. Celle-ci fait horreur à biens des égards a un certain nombre de musulmans convaincus. L'étude des conceptions politique, économique et technique, philosophique qui sous tendent l'une et l'autre culture permet de mieux saisir la distance qui les sépare et de mieux évaluer les chances du monde islamique d'accéder à la modernité.

CBA HOGARD
Groupe C6

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
1. DES CONCEPTIONS POLITIQUES OPPOSEES :	2
1.1. CONCEPTION OCCIDENTALE	2
1.2. CONCEPTION MUSULMANE.....	2
1.3. LA CITOYENNETE EN TERRE D'ISLAM	4
2. DES CONCEPTIONS ECONOMIQUE ET TECHNIQUE OPPOSEES.	4
2.1. CONCEPTIONS ECONOMIQUES.....	4
2.2. CONCEPTIONS TECHNIQUES.....	5
3. DES CONCEPTIONS PHILOSOPHIQUES OPPOSEES.	6
3.1. LA LIBERTE.....	6
3.2. L'EGALITE.....	7
3.3. LA FRATERNITE	8
CONCLUSION	10

INTRODUCTION

Le monde islamique regarde aujourd'hui avec circonspection et quelquefois même avec horreur l'Occident impie. Ses valeurs libérales, son système démocratique, ses sacro-saints droits de l'homme, sont autant de motifs de méfiance. En même temps, il suscite une certaine jalousie. Le musulman est en effet divisé entre sa répulsion pour un mode de vie et de pensée qui lui paraît irrégulier et l'attrait qu'exercent les succès matériels de l'occident, succès constituant d'ailleurs une sorte de scandale aux yeux du croyant qui ressent douloureusement cette supériorité inexplicable de l'infidèle sur les tenants de la vraie Foi. Est-il possible d'accepter que des idées fausses et répréhensibles aux yeux de la morale islamique puissent s'imposer à l'ensemble de la planète? Comment expliquer les multiples échecs des arabes ou des musulmans face à l'occident? Les croisades, les conquêtes coloniales et le démantèlement de l'empire Ottoman, la reconstitution d'Israël et les désastreuses guerres israélo-arabes, plus récemment la guerre du golfe ou la neutralisation du commando du GIA dans l'affaire de la prise d'otages de Marignane, constituent autant de blessures au coeur de bien des musulmans convaincus.

Aussi la question de savoir si l'Islam peut accéder sans se dénaturer à la modernité se pose-t-elle avec acuité. La réponse peut sembler à première vue négative. En effet dans les domaines politique, économique et technique, philosophique, l'Islam adopte des positions qui vont à l'encontre de cette modernité.

1. DES CONCEPTIONS POLITIQUES OPPOSEES :

1.1. Conception occidentale

L'Occident a toujours distingué le spirituel du temporel. Ainsi le Christ, comme le rapporte Saint Mathieu, déclare aux pharisiens qui lui demandent s'il faut payer l'impôt à César et donc se soumettre à Rome : « rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». Il refusa par ailleurs de suivre saint Jean Baptiste chez les Zélotes, ces nationalistes juifs en révolte contre l'autorité de Rome. Saint Augustin établit certes la prééminence de la « cité de Dieu » sur la « cité des hommes » mais il distingue clairement les deux. Le christianisme même à l'époque où l'Eglise sacrait des rois « très chrétiens » a toujours distingué le pouvoir politique du pouvoir spirituel, a toujours reconnu l'autonomie du politique. Les rapports du spirituel et du temporel n'allèrent pas toujours sans heurts. Mais les rois et les empereurs chrétiens opposèrent sans faiblesse leur légitimité politique aux prétentions du pouvoir religieux.

Cette position a mené petit à petit à la désacralisation du pouvoir. En 1513, Machiavel écrit *Le Prince*. Il y a plusieurs lectures possibles de cet ouvrage capital de l'histoire des idées politiques en Europe. En expliquant toutes les ruses et subterfuges à la disposition du prince pour conquérir ou conserver le pouvoir Machiavel établit une sorte de vademecum du tyran. Mais *Le prince* peut être considéré surtout comme un moyen détourné pour attirer l'attention des gouvernés sur la réalité des motifs qui animent leurs gouvernants. Il ne s'agit donc pas de dire que l'amoralité est le meilleur des moyens pour gagner et conserver le pouvoir. Mais considérant qu'il n'y a pas d'espoir de combler le fossé entre vie politique et idéal sacré (ce qui est réellement et ce qui devrait être), Machiavel considère que la politique n'est qu'une affaire purement humaine et ne renvoie à aucune norme transcendante.

Si la morale ne peut plus fonder la légitimité, dans quoi celle-ci peut elle bien trouver son origine? C'est le débat d'idées qui va animer l'Europe aux XVII^e et XVIII^e siècle. Jean-Jacques Rousseau répond à cette question dans son ouvrage *Le contrat social* en expliquant que seul le peuple peut être considéré comme souverain. Dès lors l'idée de démocratie revient en force. Consubstantiels à la démocratie, les droits de l'homme s'imposent aux Etats-Unis d'abord (déclaration d'indépendance américaine) puis en France enfin dans toute l'Europe.

1.2. Conception musulmane

L'Islam au contraire du christianisme a toujours lié le spirituel au temporel. Dès l'origine Mahomet est à la fois un prophète, un chef militaire, et un chef politique. Il revendique le pouvoir politique et construit l'Etat médinois, utopie et idéal de « l'Etat islamique ». A partir

de là, tout le cheminement précédemment décrit pour l'Occident n'a pu être opéré. Le seul dirigeant politique du monde musulman ayant nettement voulu la séparation du spirituel et du temporel est Mustapha Kemal Ataturk. Mais il est athée, et absolument rallié aux idées modernes. Après avoir pris la place du Sultan Mehmed Vahid-Eddine Khan VI, il cherche à transformer radicalement la Turquie. Les axes qu'il retient sont évocateurs de cette modernité désirée : républicanisme, populisme, étatismes, révolutionnarisme, nationalisme, et laïcisme. Le changement imposé est si brutal qu'il suscite néanmoins une certaine résistance. Aujourd'hui encore, le parti islamique reste très fort et l'accès à la modernité s'en trouve ralenti.

Bon nombre de pays islamiques sont des monarchies confessionnelles. C'est le cas du Maroc où le Roi est également « commandeur des croyants » ou de l'Arabie Saoudite où le Roi est le gardien des lieux saints (La Mecque et Médine) et le Coran constitue la loi du royaume. Certains pays qui ont adopté des régimes plus modernes restent cependant prisonniers de cette conception qui lie le spirituel au temporel. C'est ainsi que même l'Algérie qui se veut une République démocratique et populaire depuis l'avènement du FLN affirme le peuple algérien « arabe et musulman ». Le Parti au pouvoir a, du reste, constamment légiféré en matière religieuse, construit des mosquées, favorisé les prêcheurs. Si quasiment aucun Etat musulman n'a osé, malgré la pression des idées modernes, proclamer la séparation de la religion et de l'Etat, c'est pour une raison théologique. Pour cette même raison les Etats musulmans se croient souvent tenu de faire précéder le nom de leur pays par l'adjectif « islamique » : Royaume « islamique », République « islamique ».

Ainsi la notion de laïcité, telle qu'elle est comprise en France aujourd'hui, est la plupart du temps inconcevable pour un musulman convaincu. Elle est même souvent perçue comme un péché, une faute grave, et est cause de mépris. A propos de cette séparation du spirituel et du temporel qui caractérise l'Occident, Etienne Badimont¹ (ancien élève de l'ENA et de l'Ecole Nationale des Langues Orientales) écrit ainsi: « à vrai dire toutes les religions ne surent pas se ranger à l'attitude conciliante, au bout du compte, de la religion chrétienne. Les brahmanes dans l'Hindouisme, les muphtis (interprète autorisé de la loi musulmane) dans l'Islam ont toujours obtenu, par exemple, le contrôle de toute la sphère Profane. »

Dans ces conditions, l'affirmation du principe des droits de l'homme devient quasiment blasphématoire. C'est ainsi que le président indonésien Suharto a pris fermement à partie les occidentaux au début des années 90 les accusant de néocolonialisme en voulant imposer les droits de l'homme à l'ensemble de la planète.

¹ *Socrate ou Confucius* d'Etienne Badimont

1.3. La citoyenneté en terre d'Islam

Conséquences du lien qui existe entre le pouvoir et la religion, la citoyenneté est le plus souvent fondé en Islam sur l'appartenance religieuse et cela parfois à l'encontre même des textes constitutionnels. Toléré le non-musulman est un citoyen de seconde catégorie soumis à une pression fiscale et sociale. C'est en exerçant cette pression, que par le passé, l'Islam a converti. C'est ainsi qu'en Egypte les coptes ont changé de religion. Même s'il est vrai que l'application de la *dhimma*, qui repose sur des versets coraniques, dépendait beaucoup de l'humeur des émirs et des potentats locaux, il n'en reste pas moins incontestable que ce « statut de protection » était dur et maintenait les chrétiens dans un état d'infériorité évidente. Aujourd'hui encore, cette situation est vivement ressentie. Ainsi en Algérie, certains Français, militants de l'indépendance et compagnons de lutte du FLN, avouent leurs amertumes d'être toujours considérés, des années après l'accession à l'indépendance, comme des étrangers parce que non-musulmans. Ainsi Jean Pelegri proteste-t-il contre cet état de fait dans son ouvrage *Ma mère, l'Algérie*.

2. DES CONCEPTIONS ECONOMIQUE ET TECHNIQUE OPPOSEES.

2.1. Conceptions économiques.

En Occident le travail n'est pas considéré dès l'origine comme une des valeurs civilisatrices. Les Grecs et les Romains méprisaient le labeur et l'abandonnaient volontiers aux esclaves. L'homme libre, à Rome, ne travaillait plus sous l'empire. C'est le christianisme qui a remis le travail à l'honneur. Les évangiles sont agricoles. Le Christ parle de vigneron, de semeurs sachant semer, de bons intendants, de pêcheurs. La croissance des récoltes y apparaît comme le fruit du travail humain. Quelques siècles plus tard, saint Benoît, en édictant sa règle, contribue à rendre sa dignité au travail manuel.

La conquête musulmane résulte de la conjonction fortuite des citadins et des nomades d'Arabie, sous la direction des citadins. Cette alliance originelle n'a pas porté l'Islam à exalter le travail. Les nomades ne cultivaient pas de champs, les citadins importants étaient, comme le prophète lui-même, des commerçants. Le Coran considère que le négoce est estimable et méprise le travail de la terre. Xavier de Planhol² écrit : « l'enseignement de Mahomet est tout naturellement imprégné de mépris pour les travaux de la terre ». Au contraire du christianisme les croissances des récoltes apparaissent comme la simple expression de la volonté divine (36.33 - 56.64 - 56.65)³. Voyant un soc de charrue,

² *les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam* de Xavier de Planhol

³ *Le Coran*. Traduction d'André Chouraqui

Mahomet aurait dit « cela n'entrera jamais dans la maison des fidèles sans qu'y entre en même temps l'asservissement ».

Citadins des souks, nomades-guerriers des steppes, eux seuls ont droit au Proche-Orient au nom prestigieux d'Arabes; les paysans n'en sont pas dignes. Le géographe Jacques Weulersse raconte ainsi que dans cette région du monde la première question que l'on pose à un homme que l'on rencontre est celle-ci : « es-tu arabe ou fellah (paysan)? » Il faut exclure de ce mépris du travail manuel les artisans des souks. Sans doute parce que l'artisanat est très lié au commerce et permet une vie citadine. L'Islam contemporain n'a guère modifié son attitude. Les Arabes acceptent de piloter les avions ou les chars conçus par les Occidentaux, mais ne cherchent pas sauf exception (c'est le cas entre autre de la Tunisie) à édifier de véritables industries. C'est le culturel qui engendre l'industriel. Et les Arabes nous dit Fereydoun Hoveyda (ambassadeur d'Iran aux Nations Unis de 1971 à 1979) dans son ouvrage *l'Islam bloqué* ont commis « un véritable suicide culturel ».

Louis Dumont (anthropologue) considère⁴ que l'individualisme est une caractéristique moderne et purement occidentale. Selon lui, c'est le catholicisme d'abord puis le protestantisme qui sont à la source de cette conception de la vie. Tocqueville⁵, pour sa part, explique qu'une des dérives vraisemblables de la démocratie est un excès d'individualisme. Le philosophe Gilles Lipovetsky⁶ établit le rapport entre la Liberté et l'individualisme. Celui-ci est en effet le refus de toute contrainte. Or comme le fait remarquer Adam Smith⁷ les intérêts particuliers (donc les individualismes) favorisent l'intérêt général et la liberté est la condition de tout progrès économique. La société musulmane, comme bien d'autres, est au contraire de type holiste, selon la classification de Dumont, et donc particulièrement solidaire. L'inconvénient, c'est que ce faisant il lui est plus difficile d'accéder au décollage économique.

2.2. Conceptions techniques.

Comme le fait remarquer Etienne Badimont, le mérite des grandes religions monothéistes est d'avoir barré la route à la magie. « Grâce aux religions le surnaturel peut exister en se trouvant circonscrit dans une sphère particulière même si le combat resta longtemps indécis quant aux limites à imposer à cette sphère ». L'Occident a eu globalement une attitude ouverte vis à vis de la science. Même si chacun garde présent à l'esprit l'épisode de Galilée, il est bon de noter qu'Albert le Grand (maître à penser de Saint Thomas d'Aquin) écrivait au XIII^e siècle « je ne suis en rien concerné par les miracles divins quand je disserte des phénomènes naturels ». L'idée s'impose alors que Dieu peut tout faire de « puissance absolue » mais que de « puissance

⁴ *Essais sur l'individualisme* de Louis Dumont

⁵ *De la démocratie en Amérique* d'Alexis de Tocqueville

⁶ *L'ère du vide* de Gilles Lipovetsky

⁷ *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* d'Adam Smith

ordonnée » il ne le désire pas. L'Eglise accepte donc l'existence d'une sphère profane où le rationnel est autorisé à se déployer.

L'Islam adopte jusqu'au XII^e siècle une attitude très ouverte vis à vis de la science. Un Hadith exhorte : « recherche la science même en Chine ». Un autre exprime la stricte obligation qui est faite à chaque musulman de rechercher la connaissance. Entre le VIII^e et le XII^e siècle, période de la grandeur de l'Islam, une somme considérable de recherches et de découvertes fut effectuée dans les universités islamiques. On y trouvait à cette époque d'extraordinaires moyens de culture. A Cordoue, la bibliothèque du calife comptait 400000 ouvrages. Averroes (médecin et philosophe arabe, commentateur d'Aristote) y enseignait. On y transmettait la science grecque, indienne, persane. Les Arabes développent alors une culture de premier plan dans les domaines mathématiques, astronomique, physique, optique, botanique, médical (Avicenne⁸) et philosophique. Bref, comme le fait remarquer Maurice Bucaille⁹, jusqu'au XII^e siècle, l'Islam est extrêmement productif.

Mais ces savants ont eu le tort de ne pas séparer, à l'instar d'Albert le Grand, le profane du spirituel. Ils ont ainsi provoqué un rejet en bloc de toute leur pensée et crée les conditions du « suicide culturel » déjà mentionné. « Saisi d'une véritable rage anti-intellectuelle encouragée par les autorités et les théologiens, d'un bout à l'autre de leur monde, les musulmans s'empressaient de jeter aux poubelles leurs acquis scientifiques et philosophiques » écrit Fereydoun Hoveyda. Il poursuit : « les théologiens musulmans voyaient dans les travaux des intellectuels une concurrence dangereuse pour leurs privilèges, un empiétement sur leur domaine réservé d'interprétation des textes révélés ». A partir de cette époque, l'Islam connaît donc une régression qui constitue une des causes de son retard.

3. DES CONCEPTIONS PHILOSOPHIQUES OPPOSEES.

L'occident de la démocratie et des Droits de l'homme adhère, au fond, plus ou moins aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité dont la République française a fait sa devise.

3.1. La liberté.

Le christianisme reconnaît à l'homme la liberté de faire le bien ou le mal, et par là, la possibilité de se sauver ou de se damner. Il lui reconnaît également la liberté de choisir la manière dont il va se sauver, c'est à dire la possibilité d'opérer un choix parmi les multiples manières de faire le bien.

⁸ *Le canon de la médecine et la philosophie illuminative d'Avicenne*

⁹ *La Bible, le Coran et la science de Maurice Bucaille*

Machiavel a ouvert la route aux philosophes des lumières lesquels, athées le plus souvent, établissent une définition de la Liberté sans se soucier des préceptes religieux. La Révolution considère que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. Cette conception mène Bernard Henri Lévy à estimer que « la Liberté n'est possible que si la vérité n'existe pas ». Sartre¹⁰ explique, lui, que « l'homme est condamné à être libre ». Cette liberté vient donc de l'inexistence de Dieu, de toute vérité.

Il est bien évident qu'en terre d'Islam, où, nous l'avons vu, le pouvoir politique est le plus souvent lié au pouvoir religieux, cette position qui consiste à remettre en cause l'existence de Dieu et de la vérité est non seulement inacceptable, mais est même considéré comme choquante. Le croyant se soumet à la Charria qui marque les bornes de sa liberté.

3.2. L'égalité

En Occident, le christianisme avait établi l'égalité des hommes devant Dieu. Au XVIII^e siècle, les philosophes des Lumières ont été plus loin en proclamant l'égalité des hommes sur la terre. En donnant le primat à la raison, et en reconnaissant la femme comme un être raisonnable, ils ont également osé proclamer l'égalité de l'homme et de la femme ici-bas. Il restait cependant un obstacle d'ordre physique. La femme dispose d'une force physique moindre et, seule, porte l'enfant à naître. Flora Tristan, George Sand au XIX^e siècle avaient beau lutter pour l'émancipation de la femme, les faits les contredisaient. Les progrès techniques en Occident ont cependant changé bien des choses. En effet, l'avènement de la machine et de la contraception a effacé l'inégalité physique, permettant aux femmes de réaliser des travaux jusque là considérés comme durs physiquement et de choisir les dates de leurs maternités. Ceci a tout naturellement conduit à une évolution sans précédent des mentalités. La libération de la femme est acquise en occident et très rares sont ceux qui songent à faire machine arrière en ce domaine.

On est loin d'une telle situation en terre d'Islam. Au départ, le Coran a le mérite de réformer les usages anciens, de réglementer la polygamie et de réduire à quatre le nombre des épouses légitimes. Toutefois le mari peut prendre autant de concubines qu'il veut parmi ses esclaves. Si le progrès est manifeste, il est néanmoins insuffisant pour accéder à la modernité. L'inégalité de l'homme et de la femme est en effet inscrite dans la polygamie à sens unique, de même qu'elle apparaît dans le domaine juridique, puisque, exemple parmi d'autres, le témoignage en justice de la femme vaut la moitié de celui de l'homme.

¹⁰ *L'Être et le néant* de Jean-Paul Sartre

3.3. La fraternité

Le christianisme a fait oeuvre révolutionnaire en établissant comme règle absolue le pardon (pardon de Dieu envers les hommes et pardon entre les hommes entre eux). Ainsi le Christ surprend quand il répond aux pharisiens qui l'interrogent au sujet de la femme adultère : « que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui lance la première pierre ». Les pharisiens s'en vont, troublés. Il se retourne alors vers la femme adultère. « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va et désormais ne pèche plus. » lui dit le Christ. Cette phrase constitue un sommet de l'histoire des religions. Les philosophes, au XVIII^e siècle ont élargi cette idée et l'ont laïcisée, la transformant en Fraternité. De sorte qu'aujourd'hui toute la culture moderne est imprégnée de cette notion. Lord Beveridge a ainsi été le promoteur de la sécurité sociale, première étape d'un Etat-providence qui voulait pratiquer cette vertu. Depuis cette idée ne cesse de progresser. Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) illustrent cette fraternité humaine qui franchit les frontières.

L'Islam est dans certains domaines une religion de violence. La charria prône, il est vrai, l'aumône légale envers les pauvres, les endettés pour cause religieuse, mais elle exige aussi des dons pour les volontaires qui vont mener la guerre sainte. Par ailleurs le Coran et la Sunna prêchent une certaine violence envers les individus, et envers les sociétés non-islamistes.

La charria répartit les crimes en trois catégories. Les homicides volontaires, les homicides involontaires et les délits, parmi lesquels figurent le vol, le brigandage, l'adultère, l'apostasie. Les simples délits sont punis sévèrement. Le vol est sanctionné la première fois de l'ablation de la main droite, la deuxième fois du pied gauche, la troisième fois de la main gauche, et en cas d'ultime récidive du pied droit! Même sévérité pour la femme adultère : « tout musulman majeur coupable du crime d'adultère, sera puni publiquement, s'il est célibataire d'une peine de flagellation de cent coups de fouet et d'un an d'emprisonnement. La peine de mort par lapidation sera prononcée à l'égard du couple marié ou divorcé ». En cas d'apostasie le musulman est invité à se repentir dans un délai de trois jours. Passé ce délai, il est condamné à mort. Dans ces conditions, la Fatwa prononcée à l'égard de Salman Rusdie n'a rien de très surprenante, même s'il est vrai qu'elle a été émise par un personnage extrémiste. En tout cas, les écrits de M. Rusdie ne pouvaient que scandaliser un musulman pratiquant.

L'Islam différencie la « maison de l'Islam » (Dar el Islam), comprenant l'ensemble des pays musulmans, de la « maison de la trêve » (Dar el Solb), concernant les pays avec lesquels l'Islam a été amené à conclure des traités, de la « maison de la guerre » (Dar el Harb), désignant le reste du monde. La guerre sainte (le djihad) ne figure certes pas dans les cinq obligations canoniques individuelles mais

est considérée comme un « devoir solidaire ». C'est ce que le général Leborgne¹¹ appelle la sainte violence. Une des raisons de son succès est que le croyant qui meurt au combat est assuré du paradis.

¹¹ L'Islam, article paru dans l'Epaulette, du général Leborgne

CONCLUSION

Tel qu'il est aujourd'hui l'Islam constitue donc un danger pour l'avenir. Le fait que ces populations soient privées de l'accès à la modernité et à ses bienfaits (comme en Algérie aujourd'hui), tout comme le refus culturel de la modernité (comme en Iran hier) peut engendrer des situations intérieures explosives. Il existe par ailleurs un danger pour les pays occidentaux puisqu'une partie importante des populations peut ressentir de l'incompréhension voire de l'animosité à l'égard de l'occident. Ce qui, à terme, peut être source de conflit. Monsieur Charnay, islamologue, estimait ainsi dans une conférence prononcée en 1997 devant le Cours Supérieur d'Etat-Major qu'il fallait bien comprendre qu'occidentaux et musulmans ne peuvent pas se comprendre.

Il reste donc à espérer que l'Islam se réforme et évolue vers une plus grande tolérance. Ceci est néanmoins rendu plus difficile par l'absence d'unification religieuse dans le monde islamique puisqu'il n'existe pas, en effet, à la différence de l'Eglise catholique, ou orthodoxe, de pasteur unique.

Néanmoins, un certain nombre de pays de confession musulmane (c'est le cas de la Tunisie, du Maroc et même, dans une mesure moindre, semble-t-il de l'Iran) cherchant à restaurer leurs puissances prouvent un développement économique à tout crin, conscient qu'il n'y a pas de puissance diplomatique ou militaire sans puissance économique. Il est dès lors possible d'espérer que les mentalités évoluent sous la pression des progrès économiques effectués. Par ailleurs, les communautés musulmanes vivant dans les pays occidentaux, connaissent elles-aussi une évolution des mentalités, au rythme plus ou moins rapide de leurs intégrations, qui peut à terme favoriser l'éclosion de la modernité dans l'Islam.

ANNEXE 1

LE CORAN

Le texte n'a pas été écrit du vivant de Mahomet. Différentes versions furent établies après la mort du prophète et entraînèrent même des divisions entre musulmans. En conséquence, le calife Othman décida de réunir une commission présidée par un des « secrétaires » du prophète, Zaid b. Thabit, qui avait noté de son vivant nombre de sourates. Une version officielle fut alors établie et largement diffusée.

Le texte corannique ainsi fixé se divise en cent quatorze sourates, au nombre de versets très variables (de trois à deux cent quatre-vingt-huit). Le texte corannique fait l'objet de commentaires spéciaux (tafsir) dont la fonction essentielle est de déterminer, entre deux versets contradictoires, celui qui l'emporte. C'est la science de « l'abrogeant et de l'abrogé ». Ainsi se trouve assurée la base de l'interprétation juridique et dogmatique.

LA SUNNA

Sunna signifie « manière d'agir ». Ce texte vise à compléter le Coran et à servir de guide, notamment dans le domaine de la vie quotidienne, à tous les musulmans. C'est la seconde source de la loi. Il est composé de « Hadiths », ensemble de traditions orales établies au cours des ans. Le hadith avait acquis une telle notoriété que des théologiens n'hésitèrent pas à en rédiger de nouvelles pour donner du poids aux interprétations qu'ils faisaient du Coran. D'autres en écrivirent pour défendre telle secte ou telle tendance politique. Aussi la science moderne occidentale a-t-elle tendance à considérer que nombre de hadiths admis comme authentiques par les musulmans ne sont que le reflet de l'opinion d'une communauté à une époque donnée.

LA CHARIA

La charia ou loi islamique est constituée du Coran et de la Sunna. Ces textes, très précis dans leurs prescriptions, ont été rédigés à l'époque dite classique et sont, de ce fait souvent décalés par rapport à l'époque contemporaine.

LES OBLIGATIONS CANONIQUES

Elle sont aux nombres de cinq : la profession de foi, les prières quotidiennes, le jeûne, l'aumône légale, et le pèlerinage. Il convient néanmoins d'ajouter le « devoir solidaire » de guerre sainte.